



Nouveauté dans la collection *Je décore* En avant le rangement!

Québec, le 4 janvier 2010. Si l'on en croit les constructeurs québécois, la taille des nouvelles maisons tend à rétrécir depuis trois ans, se situant aujourd'hui entre 1 200 et 2 000 pieds carrés. L'importance d'un rangement adéquat et bien pensé est donc plus que d'actualité. Le nouveau magazine **Rangement et solutions futées** de la collection *Je décore* dévoile une foule d'astuces pour remédier au désordre et faire régner l'ordre.

En parcourant les pages de ce nouveau numéro, vous découvrirez une multitude d'informations utiles pour faire de vos lieux de vie des endroits agréables à vivre, exempts de tout fourbi. Laissez-vous inspirer par de magnifiques décors qui multiplient les idées de rangement intelligent. Découvrez également différentes façons d'exploiter les portes pour révéler leur potentiel et faire fi du fouillis. Quant à la garde-robe, trois modèles de range-placards s'occupent d'y remettre de l'ordre.

Du côté du *Combat des pros*, Claire Leblond, Martine Côté et l'organisatrice professionnelle Roxanne Saulnier se creusent les méninges pour concevoir une pièce où le coin bureau et la chambre d'amis devront cohabiter. Tour à tour, ils dévoilent de brillantes idées pour que chaque chose trouve sa place, et qu'elle la garde! En votant pour leur décor préféré sur le www.combatdespros.com, les internautes courent la chance de remporter un prix pour le *Combat des pros* en cours.

Les Éditions Pratico-Pratiques, une maison d'édition de Québec, publient les magazines *Je décore*, *Je cuisine* et *Je jardine*. Des magazines qui font RÊVER, qui aident à RÉALISER et qui permettent de RÉUSSIR ses activités de décoration, rénovation, cuisine et jardinage. Pour de plus amples renseignements : www.magazineje.com.

- 30 -

Pour plus d'informations :

Véronique Guay
Coordonnatrice aux communications
Éditions Pratico-Pratiques
(418) 877-0259 poste 232
vguay@pratico-pratiques.com
www.magazineje.com

Éditions
PRATICO
pratiques

Si vous avez l'occasion de partager votre expérience avec vos auditeurs, téléspectateurs ou lecteurs, merci de nous le faire savoir par le biais de l'attestation de diffusion.